

LES BATAILLONS SCOLAIRES

Monique BROUSSAIS



Lorsque les visiteurs pénètrent dans notre musée de l'École publique à La Farlède, ils sont surpris par la présence insolite d'un écolier armé et d'un râtelier contenant une collection de fusils en bois.

Sur les très nombreux visiteurs reçus chaque année, seul un amateur d'armes anciennes a reconnu ces fusils qui ont été utilisés par les jeunes élèves de la toute nouvelle école de la république instituée par Jules Ferry. Une page d'histoire qui avait touché des milliers d'écoliers a complètement disparu de la mémoire populaire et collective.

Les lois de 1881-1882 instaurant la gratuité, l'obligation et la laïcité ont bouleversé le système scolaire. Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, remplaçant celui de l'Instruction publique et des Cultes, a dû renouveler les instructions et programmes, et proposer de nouveaux manuels scolaires adaptés à ce courant qui révolutionna l'intégralité du système social. De cette période, il est une chose par contre que l'on n'a pas oubliée, ce sont les affrontements qui s'ensuivirent entre les normaliens, ces fameux hussards noirs de la République, et le clergé qui avait main mise sur l'instruction depuis le Moyen-âge. À cette période l'Église avait déclaré : « L'ignorance est un plaie de l'âme » et elle avait pansé cette plaie en mêlant étroitement religion et instruction.

À l'instruction « morale et religieuse » préconisée par le ministre Guizot en 1833, succèdera l'instruction « morale et civique » décidée par Jules Ferry en 1881. Pour l'école publique, République et Patrie ne font qu'un

et la connaissance de cette patrie est le fondement même de l'instruction civique.

L'historien et homme politique Ernest Lavis, organise durant toute sa carrière la régénération du système universitaire et scolaire. Ses manuels d'histoire, qui gardent la dénomination de *Petit Lavis*, accompagneront longtemps la formation et l'instruction des professeurs, des instituteurs et des élèves. Ils sont à l'origine d'une véritable culture historique populaire en France. Il sera reproché à Lavis de s'attacher plus à une reconstruction de l'Ancien Régime en fonction de l'avènement de la République, qu'à une stricte recherche de la vérité historique. Lavis réunit en un tout la Patrie, la République et la Liberté. Il relate surtout les batailles afin de proposer aux jeunes écoliers un idéal martial. Il donne l'image d'une France héroïque où l'accent est mis sur les exploits des plus grands hommes comme Vercingétorix contre César, le courageux Roland à Roncevaux, Clovis victorieux des derniers romains à Soissons. Ernest Lavis cite aussi en exemple les plus humbles comme le jeune Bara, tambour major tué en criant : « Vive la République ! »

Comme leurs ancêtres, les jeunes Français doivent donc être prêts à prendre les armes pour défendre leur pays. La défaite de Sedan, le 2 septembre 1870 et le traité de Francfort, du 10 mai 1871, restent un moment crucial et humiliant de l'histoire. On mettra sous les yeux des jeunes enfants la carte de France amputée de 1 447 000 hectares de terre, de nombreuses communes et de leurs habitants répartis entre l'Alsace et la Lorraine. Elle perd également 20% de son potentiel minier et sidérurgique, ainsi que la liaison par canaux entre le canal de l'Est et le canal du Rhône au Rhin.

Les observateurs, tirant des leçons de ce désastre, mettront en évidence l'inefficacité et l'indiscipline des troupes françaises qui se trouvèrent face à des Prussiens bien mieux organisés, ayant reçu dès leur plus jeune âge une rigoureuse préparation militaire. Jules Ferry, reprenant une idée qui avait été évoquée sous la Convention mais qui n'avait pas abouti, décida alors de rendre tout d'abord obligatoire la gymnastique aux programmes de l'école élémentaire en 1880, puis de créer dans chaque école ce qu'il appellera les bataillons scolaires. Il sera soutenu par le député Paul Bert qui affirme que « dans tout citoyen il doit y avoir un soldat toujours prêt » et qui publie un *Manuel de gymnastique et des exercices militaires*. L'éducation militaire devient alors une discipline qui connaît une réglementation précise.

Le 9 juillet 1880, la municipalité de Paris attribue un crédit de 250 000 francs destiné à organiser les enfants en bataillons armés et équipés. La loi de finances du 29 juillet 1881 met à la disposition de l'administration une somme d'un million pour l'instruction militaire. Cette somme fut consacrée à la fabrication de 52 600 fusils scolaires de tir à balles réelles, dont une circulaire destinée aux préfets, annonce le 22 octobre 1882 la distribution en ces termes : « Les fusils scolaires sont exclusivement destinés à l'enseignement du tir. Toutes les écoles publiques de garçons en seront pourvues. M. le ministre de la Guerre m'a fait savoir que les manufactures de l'État en livreraient très prochainement une certaine quantité... L'administration n'est pas en mesure de fournir une autre arme aux écoles, et les municipalités qui désireraient acquérir des fusils d'exercice (en bois) auront à s'adresser à l'industrie privée... Il est bien entendu que le fusil d'exercice ne doit pas être susceptible de recevoir la cartouche, tout en se rapprochant autant que possible, du modèle en usage dans l'armée. Il va sans dire que son poids et ses dimensions seront en rapport avec les forces et la taille des enfants qui auront à le manier... Les élèves âgés de plus de douze ans pourront seuls être exercés au maniement de l'arme »

Ces fusils d'apprentissage sont des répliques à échelle réduite du fusil adopté par l'armée de la III^e République : le fusil Gras modèle 1874 et le Lebel modèle 1886. Le canon est en partie plein et ne permet pas l'introduction de cartouche. La fabrication de ces carabines, inertes ne pouvant pas tirer, est confiée à l'industrie civile, sous surveillance du ministère de la Guerre. Par contre, la manufacture de Tulle est chargée de concevoir les réductions du fusil réglementaire afin de permettre des exercices au tir à balles réelles pratiqués à l'école normale et dans certaines écoles, seulement pour les élèves de plus de 14 ans. Ils s'effectuent avec des fusils d'ordonnance tirant des cartouches de tir réduit, de calibre 6 mm, avec une portée pratique de 15 mètres. La carabine dite scolaire remplace quelques années plus tard les réductions des fusils réglementaires, avant l'adoption de la carabine *La Française* en août 1894. Les 52 600 fusils scolaires, fabriqués pour servir aux exercices de tir à balles réelles, furent distribués, de 1881 à 1884, aux écoles normales d'instituteurs, à raison d'un fusil par élève, et le reste à des écoles primaires publiques de garçons, à raison de trois fusils par école, qui seront mis en place avec leurs munitions à la gendarmerie. Ces

armes sont encore utilisées actuellement dans les fêtes foraines.

C'est le 6 juillet 1882 que l'institution légale des bataillons scolaires paraît au *Bulletin officiel*. Article 1^{er} : « Tout établissement public d'instruction primaire ou secondaire ou toute réunion d'écoles publiques comptant de deux cents à six cents élèves âgés de douze ans et au dessus, pourra, sous le nom de bataillons scolaires, rassembler ses élèves pour des exercices gymnastiques et militaires pendant la durée de leur séjour dans les établissements d'instruction. »

Nous citerons deux ouvrages qui paraissent à cette période, l'un destiné aux maîtres, l'autre aux écoliers. Dans son ouvrage *Les Bataillons scolaires : instructions pratiques à l'usage des instituteurs, des institutrices et des élèves* écrit en 1884, le capitaine Pallix s'adresse aux maîtres : « Le but de cette théorie est d'apprendre à l'enfant la manière de se tenir dans le rang, de marcher en ordre serré et dispersé, d'assouplir ses muscles, en un mot de faire de lui un jeune homme solide, qualité nécessaire pour faire un vigoureux soldat. » Une suite de panneaux illustrés aux explications précises permet la réalisation des exercices hebdomadaires qui se déroulent dans la cour de l'école ou dans les prés voisins. L'instituteur peut se faire conseiller et aider par d'anciens militaires. Souvent les gardes champêtres ont été sollicités pour devenir des instructeurs bénévoles. Émile Lavis, le frère d'Ernest cité plus haut, officier de carrière, écrit en 1888 un livre qui sera réédité 18 fois jusqu'en 1905. Cet ouvrage réunit l'histoire d'un soldat, des récits et des leçons patriotiques d'instruction et d'éducation militaire sous un titre qui est un véritable commandement : « Tu seras soldat ». Inconsciemment il nous vient à l'esprit la suite... mon fils ! « Tu seras soldat mon fils ». C'est en effet au père qu'il reviendrait d'incarner le courage militaire et le maître d'école sera mieux à même de se substituer à ce père. Dans ce but l'auteur écrit en préface : « Je voudrais que dans toutes les écoles de France, l'instituteur répète souvent à chacun de ses élèves les mots que j'ai inscrits en gros caractères en tête de ce modeste petit livre : « Tu seras soldat ». Ainsi, à l'école primaire, en complément d'un enseignement qui déclinait déjà dans de nombreuses disciplines (français, histoire, géographie, morale, instruction civique, chant...) les grands principes républicains, on ajoute donc cet enseignement militaire. Cette exaltation de la Patrie et du Devoir désigne tout naturellement l'ennemi à combattre. Toute la haine va se cristalliser sur le Prussien barbare et dominateur terrorisant les Alsaciens. L'école va contribuer à entretenir cette haine. Il en est pour preuve les textes retrouvés dans les cahiers de récitation et dans certains livres de lecture tels que celui-ci : « À Toulon, un jeune sergent subit une amputation de la jambe pour une blessure contractée au Tonkin. Le blessé se réveille, regarde sa plaie : « Il vaut mieux cela que d'être Prussien », dit-il.

Revenons aux bataillons, armés de fusils en bois. Ils sont donc créés dans les établissements publics de 200 à 600 élèves, âgés de 12 ans et plus. Mais les maîtres ayant été formés aux leçons d'exercices militaires à l'école normale, ayant participé à des concours départementaux de tir à balles réelles, ne suivront pas tous cette réglementation

et formeront des bataillons de petits soldats de tous âges comme en témoignent certains documents. Les écoles des villes peuvent être richement dotées. Les élèves portent un uniforme bleu foncé avec un ceinturon à plaque et pour coiffure un bétet de marin avec pompon ou un képi. Les meilleurs bataillons se verront remettre un drapeau distribué à l'occasion de la fête nationale et seront précédés d'une fanfare parfois composée d'enfants. Si la municipalité ne peut fournir l'armement nécessaire, si l'uniforme et le drapeau sont inexistant, l'esprit patriotique et de revanche est bien présent. C'est ainsi que dans certaines campagnes on a pu voir défilier les jeunes enfants, chantant les chants patriotiques en s'accompagnant de casseroles et portant fièrement sur l'épaule manches d'outil, gourdin et balai !!! Ces bataillons n'étaient certes pas légaux mais répondaient au désir des petites communes de posséder, elles aussi leurs bataillons.

Le premier bataillon scolaire parisien, créé dès 1882 et fort de 600 écoliers, fera sa première sortie pour le 14 juillet 1882 (décrété fête nationale en 1880). Ce bataillon participera aux grandes manifestations républicaines telles que les funérailles de Victor Hugo en 1885 ou le centenaire de la Révolution en 1889.

Grâce aux notes de l'excellent ouvrage de M. Jean-Claude Gaugain *Jeux, gymnastique et sports dans le Var* édité en 2000, nous avons pu reprendre et consulter les journaux d'époque et ainsi retrouver la trace des bataillons varois. Nous pouvons y lire que dans notre département la première sortie d'un bataillon scolaire eut lieu à Vidauban le 15 mai 1882, ce qui anticipait le décret ministériel du 6 juillet de la même année. L'article consacré à cette sortie spectaculaire relate : « Deux honorables citoyens, M. Félix Beau, ex sous-officier secrétaire du maire, et M. Justin Castillon, garde-champêtre de la commune, ont bien voulu se charger, à l'invitation de monsieur le maire que nous devons louer de cette initiative, d'apprendre gratuitement les exercices militaires aux enfants des écoles... C'est plaisir aujourd'hui de voir les écoliers manœuvrer avec précision, faire l'école des pelotons, défilé par sections, clairons et tambour en tête, traverser la ville au pas comme de vieux troupiers. Il est seulement regrettable que le nombre des fusils d'école soit si restreint, les instructeurs n'en n'ayant que 4. Il serait à désirer que M. le ministre de la Guerre pût bientôt mettre un nombre plus important à la disposition de chaque école car trop attendre pour cela serait mettre une entrave à l'obligeance de ceux qui apportent leur dévouement à pousser l'éducation militaire de nos enfants. » Cet appel ne sera pas suivi d'effet de la part du ministère ; par contre le maire offrit par la suite 50 fusils d'exercice et l'association des proscrits de 1851 remittra un magnifique drapeau au bataillon.

D'autres communes suivront cet exemple et une trentaine de bataillons verront le jour, à nombre d'élèves et durée variables. Dans *Le Petit Var* relatant les manifestations du 14 juillet 1883, nous apprenons qu'à La Seyne les autorités, précédées par le bataillon scolaire et la musique, ont transporté le buste de la République de l'hôtel de ville à l'école laïque. À Saint-Raphaël, le 14 juillet a soulevé un grand enthousiasme. Un cortège de 1500 personnes a suivi le bataillon. Un feu de joie a brûlé

aux accents de la Marseillaise entonnée par les écoliers. À Toulon, on inaugure le buste de la République placé dans la cour de l'école Rouvière. Le maire, M. Dutasta, et toutes les autorités passent en revue le bataillon scolaire qui forme une haie d'honneur et présente les armes. M. Dutasta s'adresse aux écoliers : « Vous les enfants du bataillon scolaire, apprenez dans cette école à aimer deux choses, saintes entre toutes : la Patrie et la République... Enfants du Var, souvenez-vous de vos pères, ces héroïques proscrits et si quelque jour la France ou si la République a besoin de vous, levez-vous et jusque sous le canon ennemi, jusque sous les baïonnettes des faiseurs de coups d'État, criez alors comme aujourd'hui, du même cœur, du même courage c'est-à-dire de toute votre âme : Vive la France, vive la République ! » À ce moment le voile recouvrant le buste tombe, la musique joue *La Marseillaise*, le bataillon scolaire et le commandant des sapeurs pompiers présentent les armes. Les écoliers essayent de sortir en se frayant difficilement un passage sous les applaudissements d'une foule de curieux qui assiègent les abords de l'école. Plus tard, en 1891, on apprend que ce bataillon de l'école Rouvière compte 400 élèves.

Ces bataillons scolaires varois étaient inspectés par le capitaine Guillet du 61^e régiment d'infanterie de ligne. En juin 1890, il passe en revue le bataillon scolaire de La Valette et se montre très satisfait de la précision de ses manœuvres. Il souhaite cependant que la municipalité fasse un effort pour l'habillement et l'armement afin d'encourager les écoliers et de leur apporter encore plus le goût des exercices militaires ! Ce même mois de juin 1890, le bataillon de Six-Fours se rend à Solliès-Pont. Dans cette commune, le 1^{er} janvier 1883, le bataillon solliès-pontois avait inauguré la toute nouvelle école publique. Pour se rendre à Solliès-Pont, les petits six-fournais avaient leur drapeau qui, signale *Le Petit Var* : «...comme une grande partie de leur équipement, est dû à la municipalité dont les sacrifices louables et appréciés n'ont jamais fait défaut lorsqu'il s'agit de l'instruction des enfants. » Le journaliste continue, enthousiaste : « Ce matin, elle avait vraiment bonne mine cette phalange de futurs soldats de l'avenir ainsi équipés militairement avec leur sac à dos. On sait d'ailleurs que, dernièrement, ils ont remporté un succès brillant sur le champ de manœuvres de Toulon pour les exercices de maniements d'armes ». En effet, des concours étaient organisés afin de stimuler encore plus maîtres, instructeurs et écoliers. Ainsi, le bataillon de Six-Fours fêtera son succès en se rendant à Solliès-Pont. Nous ne savons pas par quel moyen, mais nous nous doutons que ces écoliers aguerris ont du entreprendre une longue marche !

Pendant que les garçons s'exerçaient au maniement des armes, que faisaient donc les filles ? Dirigées par des institutrices qui, lorsqu'elles étaient élèves de l'école normale, avaient suivi des cours stricts, les filles recevaient un enseignement gymnique qualifié de doux et gracieux, accordant au maintien la place la plus importante et une éducation ménagère qui réservait quelques chapitres aux exercices hospitaliers basés sur l'hygiène, la désinfection, la confection de charpie, la pose de pansements. Ces connaissances acquises, elles devenaient d'acceptables petites infirmières lorsque le jeudi les enfants se retrouvaient pour jouer à la guerre.

L'enthousiasme suscité par ces bataillons va peu à peu s'amenuiser. Des parents se lassent de voir leurs enfants déguisés en petits soldats. L'autorité militaire doute d'un tel enseignement et pense que c'est son rôle de faire des soldats. Le financement est parfois lourd pour les communes et les instructeurs réalisent que les enfants ne sont motivés que par le port de l'uniforme et le goût de la parade. La valeur éducative s'estompe et l'on craint surtout qu'une discipline trop rigoureuse les éloigne de la vie militaire. C'est ainsi que, sans aucune mesure officielle, les bataillons scolaires disparurent pour le plus grand nombre à partir de 1892. Cependant quelques irréductibles mirent du temps à abandonner cette discipline. À Méounes, le bataillon scolaire fit sa dernière sortie le 14 juillet 1897 et dans certaines communes de France, les écoliers défilèrent encore jusqu'en 1914. L'état d'esprit durera bien après 1918, alors qu'on a l'impression que la revanche est acquise. Par exemple, le chant du bataillon scolaire paru en 1886 dans le manuel, *La Première année de musique, solfège et chants*, est encore présent dans l'édition de 1922. Les enfants chantent encore :

*Nous sommes les petits soldats
Du bataillon de l'espérance
Nous exerçons nos petits bras
À venger l'honneur de la France*

L'idée qui avait donné naissance aux bataillons scolaires n'était pas tout à fait morte puisque sous une forme efficace et pratique on vit s'épanouir des écoles de tir qui proposèrent des concours, des associations nationales de préparation des jeunes gens aux exercices militaires et enfin des sociétés de gymnastique imposant un uniforme et des règles rigoureuses qui se regroupent en Union Sportive des sociétés de Gymnastique de France dont la devise est « Courage, Patrie, Moralité... » Quant à l'école, elle conservera le principe des leçons de gymnastique qui seront plus tard réunies sous la dénomination E.P.S, Éducation Physique et Sportive. La fête des écoles laïques, qui deviendra un rite dans toutes les écoles publiques à partir des années 20, verra, après la fameuse distribution des prix, des défilés au pas de gymnastique et des exercices d'ensemble sur les places et les stades...

Pensons à nos soldats partant pour la Grande guerre, la fleur au fusil ! Beaucoup avaient certainement en tête et dans le cœur le souvenir des grands principes acquis grâce à leurs maîtres mais aussi le souvenir des manœuvres exécutées dans la cour de leur école.

JORGE SEMPRUN (1923-2011) UNE VOIX DANS LE SIÈCLE

Yves STALLONI

C'était une journée froide et voilée de janvier 2002, il y a un peu moins de dix ans. Nous avons rendez-vous dans le bureau d'Antoine Gallimard, rue Sébastien-Bottin, pour parler avec lui de Primo Levi, rescapé d'Auschwitz, dont le livre, *Si c'est un homme*, venait d'être inscrit au programme des terminales littéraires. Il fut exact au rendez-vous, et l'entretien dura précisément une heure, comme convenu. Une heure pendant laquelle s'exprima, à partir de quelques banales questions, un homme prodigieusement intelligent, au verbe assuré et abondant, alternant les moments de gravité et d'humour, s'effaçant avec modestie derrière le déporté italien, minimisant ses mérites personnels, puis se lançant, grâce à des mots choisis et des analyses limpides, dans une démonstration qui laissait muet d'admiration celui qui, timidement, lui tendait le micro. Cet homme élégant et disert, cultivé et humble, profond et plein d'humilité, dont l'accent légèrement chantant et les « r » roulés laissaient à peine deviner l'origine étrangère, cet homme qui avait connu tour à tour l'exil, l'expérience des camps, le militantisme, la vie clandestine, avant de se découvrir une vocation d'écrivain et d'être célébré par de multiples prix, cet amoureux de la France devenu scénariste à succès et membre de l'Académie Goncourt, cet homme au regard clair et au parler franc, ce grand témoin du XX^e siècle qui venait à peine de s'achever, s'appelait Jorge Semprun. Il nous a quittés en juin dernier.



I. Une vie d'acteur et de témoin

En l'écoutant plaider pour les droits de la littérature à témoigner des réalités du temps, je remontais le film d'un itinéraire. Sa naissance, à Madrid le 10 décembre 1923 dans une famille de la haute bourgeoisie qui compte, du côté de sa mère, un aïeul, Antonio Maura, qui fut le premier ministre du roi Alphonse XIII, et un oncle, Miguel Maura, qui fut l'un des fondateurs, en avril 1931, de la seconde République espagnole, avant d'en être le ministre de l'Intérieur. Quant à son père, José Maria Semprun y Guerra, avocat et professeur de philosophie du droit, il fera une carrière d'essayiste et de poète et occupera lui aussi des fonctions élevées, comme celle d'ambassadeur aux Pays-Bas.